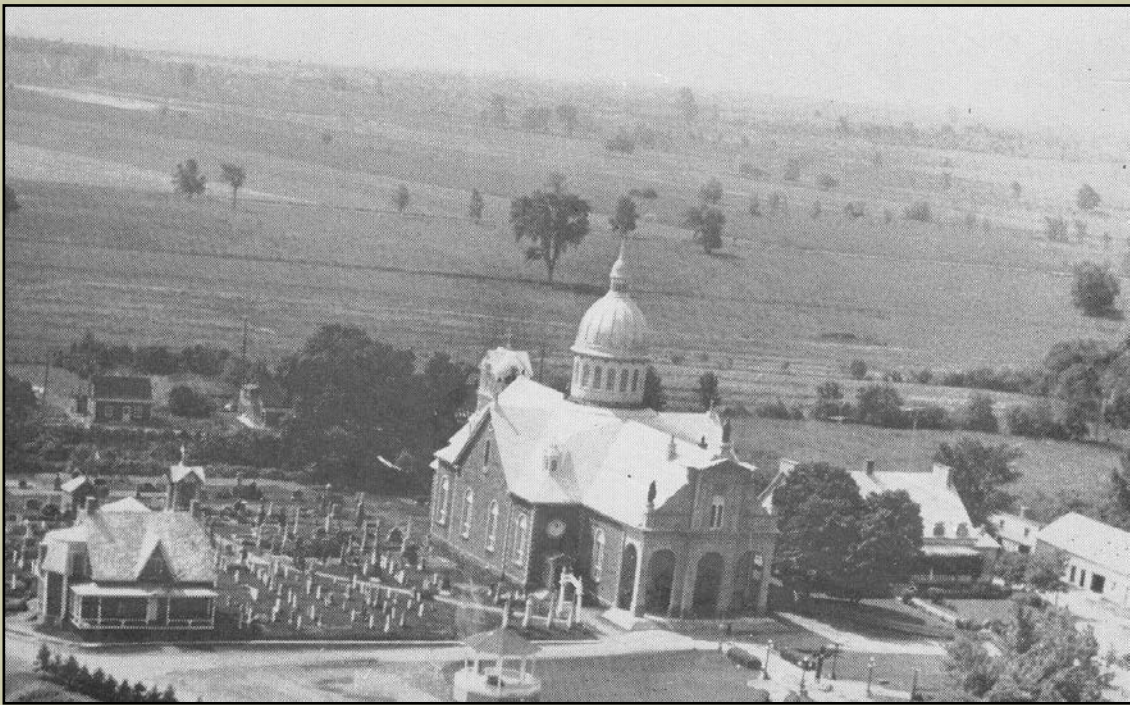


LA SALLE PUBLIQUE

Article de Michel Bourassa

La Corporation municipale de la Paroisse de Yamachiche prit naissance le 1^{er} juillet 1855 et la formation du premier Conseil municipal eut lieu le 25 juillet de cette année dans la première Salle publique. Les 12 et 13 janvier 1874, certains dommages furent causés au plancher du bas et au châssis de derrière de la Salle publique lors de la tenue des assemblées pour élire deux conseillers municipaux; les réparations ont été faites dans les jours suivants pour la somme de \$5.00.



Le Conseil municipal du Village, quant à lui, prenait forme le 16 mai, 1887, mais entre temps, une nouvelle Salle publique fut construite en 1878, ce au coût de \$2,000.00, sous la responsabilité de la Fabrique de Yamachiche. Cet édifice fut aussi appelé « Salle des Habitants » et fut exproprié et acquis par M. Henri Bellemare qui le transporta tel quel, le 31 mai 1977 (à un an près pour le centenaire du bâtiment historique), sur la rue Sainte-Anne, aujourd'hui portant le numéro civique 311. Il est à noter que la Salle publique était située sur la rue de la Fabrique, intégrée au cimetière de la localité.

Cette salle était presque essentiellement pour les assemblées du Conseil municipal, autant de la Paroisse que du Village (ce, avant la fusion des deux municipalités), mais les pratiques de la fanfare de Yamachiche s'effectuaient aussi dans ce local, devenant, au fil des ans, un acquis pour cet organisme musical de la municipalité,



ayant même un casier individuel pour chacun des instruments, lesquels étaient jalousement tenus propres et des plus fonctionnels, avec un rendement toujours impeccable lors de chaque parade et chaque concert. De plus, ce lieu public desservait certains mouvements sociaux, lorsque ceux-ci se trouvaient parfois « dans la rue », devenant une alternative des plus appréciées.



Le sacristain habitait le premier étage de la maison, du moins dans les dernières années, lui facilitant la tâche, car il avait le contrôle sur le va-et-vient dans l'escalier menant au local du deuxième étage, soit celui de la Salle publique; une discipline de tous les instants était nécessaire afin d'éviter les conflits possibles entre les organismes. Les jeunes de

ma génération (1960) ont constaté par eux-mêmes cette dite discipline en se faisant sortir régulièrement de l'escalier en question par le bedeau, ce lors des assemblées du Conseil ou des pratiques de la fanfare; nous devions nous contenter de demeurer sur la galerie, en avant de l'édifice public, souvent assis sur la rampe, ou tout simplement sur le banc du perron : c'était le bon temps!



Le dernier sacristain à demeurer dans cette maison à deux étages fut Jean Lord (régulièrement aidé par son épouse Claire) et déménagea directement en face, soit de l'autre côté de la rue Sainte-Anne, en 1973. Lorsque la Salle publique disparût du terrain de La Fabrique, automatiquement, un grand vide se créa et les habitants les plus près ont pris un certain temps avant de s'habituer à

cette absence; par la même occasion, le cimetière s'enrichissait de plusieurs lots en y occupant la surface libérée, représentant une certaine consolation dans les circonstances.